

# Compte-rendu du conseil municipal

## du 15 juin 2015

Le 16 juin 2015

### Dans ce numéro

- 1 REALISATION D'UN CONTRAT DE  
PRET PSPL

**Assistaient à la réunion :** Jean-Luc LEFEBVRE Maire, Alain FOURNIER 1<sup>er</sup> adjoint, Dominique REMY 3<sup>ème</sup> adjoint, Michel DEMEURE, Anne-Sophie MOREAU, Brigitte DEBRAUWERE, Marie-Christine POLLET, Christelle VANHERSECKE, Katy DE SOUZA, Sylvie DUSAUTOY.

**Etai<sup>ent</sup> excusés :** Jean-Marie CREPEL qui donne pouvoir à Alain FOURNIER, Jean-Gabriel DEPINOY qui donne pouvoir à Jean-Luc LEFEBVRE, Anne BENEZECH 2<sup>ème</sup> adjointe, Mathieu SMAGGHE, Cédric DUBOIS

## 1 Réalisation d'un contrat de prêt PSPL

Monsieur le Maire sollicite les membres du conseil municipal pour la réalisation d'un contrat de prêt PSPL pour un montant total de 197 945,00€ auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'aménagement de la voirie d'un montant de 134 230€ et pour la construction d'une 6<sup>ème</sup> classe d'un montant de 63 715,00€.

Pour le financement de cette opération, le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un contrat de prêt composé de deux lignes du prêt pour un montant total de 197 945,00€ et donc les caractéristiques financières sont les suivantes :

Caractéristiques	PSPL	PSPL
<b>Enveloppe</b>	Enveloppe 20 MdE	Enveloppe 20 MdE
<b>Montant</b>	134 230 €	63 715 €
<b>Commission d'instruction</b>	80€	30€
<b>Durée de la période</b>	Annuelle	Annuelle
<b>Taux de période</b>	2%	2%
<b>TEG</b>	2%	2%
<b>Phase d'amortissement</b>		
<b>Durée</b>	40 ans	40 ans
<b>Index</b>	Livret A	Livret A
<b>Marge fixe sur index</b>	1%	1%
<b>Taux d'intérêt</b>	Livret A + 1%	Livret A + 1%
<b>Périodicité</b>	Annuelle	Annuelle
<b>Profil d'amortissement</b>	Amortissement prioritaire (échéance déduite)	Amortissement prioritaire (échéance déduite)
<b>Condition de remboursement anticipé volontaire</b>	IF sur durée résiduelle	IF sur durée résiduelle
<b>Modalité de révision</b>	SR	SR
<b>Taux de progressivité de l'amortissement</b>	0%	0%

A cet effet, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire ou son représentant à réaliser le prêt et à signer tout document se rapportant à cette opération.

Prochain conseil municipal : 25 juin 2015.

La séance est levée à 20 h 30